105. Évaluation de l'animation d'un prix littéraire.

Nom de l'élève (en solo):

Date:

Une qualité à souligner : Un point à améliorer en priorité : **Rubrique 1 : recherche et argumentation** (/ 19) 1. L'animateur présente les oeuvres de façon à permettre à l'auditoire de s'en faire une 0135 représentation acceptable. 0 1 3 2. L'animateur présente des arguments pertinents, fondés, suffisamment développés. 3. L'argumentation de l'animateur rencontre les préoccupations spécifiques des 0 1 3 différentes identités de jurés. 4. L'animateur fait preuve de connaissances littéraires; il se montre compétent et 0 1 3 cultivé. 5. L'animateur établit des relations avec des expériences, des événements, des savoirs 0 3 5 rencontrés au cours des trois dernières années. **Rubrique 2: expression - communication** (/10) 6. L'animateur s'exprime avec aisance et clarté. 013 7. L'animateur est en mesure d'improviser face à l'imprévu. 0 1 3 8. L'animateur s'exprime dans une langue correcte d'un niveau courant. 024 Pénalité L'élève transgresse les consignes (document, tenue, durée, ponctualité, savoir-- 5 vivre...) est vérifiée (*) G6. Mener une réflexion sur la littérature. La compétence n'est pas vérifiée avec la mention : M TB

(*) Dans l'enseignement général et technologique, la compétence est tenue pour acquise lorsque la moitié des points est atteinte <u>sous chaque rubrique</u>.

Mise à jour 25.11.2005